



## Papa s'est fait piégé par maman

Par **kenzy**, le **06/06/2018** à **22:17**

Bonjour,

Je partage actuellement la garde alternée de mon enfant.

Voilà mon problème en tant que papa:

Depuis début de cette année, j'ai pris la décision d'encadrer fermement mon enfant de 9 ans actuellement en CE2 pour l'aider à faire ses devoirs et de se rattraper ces mauvaises notes lors de la première évaluation en novembre l'année dernière. En voulant être ferme avec mon enfant, je ne me suis pas rendu compte que j'ai par la même occasion effrayé mon enfant. Au fil des jours, il me déteste sans me le montrer. Lors de la deuxième évaluation en février, mon fils a obtenu que de A et A+ et que j'en suis heureux en lui amenant au resto pour fêter avec mon enfant. 3 semaines plus tard, je partais au travail un mercredi et mon enfant est resté à la maison (en bonne santé) en attendant que sa nourrisse vienne lui faire de la cuisine et l'amener au docteur parce que la journée de mardi à l'école, mon fils avait un peu de la toux enfin de journée. Mon fils a appelé sa maman à 9h juste 10 minutes après mon départ. La maman a profité d'appeler la police pour dire que j'ai laissé mon fils seul et très malade. Résultat, la police était intervenue pour remettre mon enfant à sa mère et m'a informé par téléphone. J'ai quitté mon lieu de travail, pour m'y rendre à mon domicile et d'aller chercher mon fils chez sa maman. La maman n'était pas à la maison, et m'a laissé un message que mon enfant est au urgences et que je n'ai pas à m'approcher de mon fils... ohhhhh au urgences pour quelques toux ? c'est là où j'ai compris que je me suis fait bien piégé.

Et depuis, la maman n'a pas voulu me laisser m'approcher de mon enfant et qu'elle a raconté à tour de bras tout le mal sur moi à la directrice de son école.

Ma question est: En attendant d'un nouveau jugement, la maman de l'enfant a t'elle le droit d'empêcher le papa de récupérer son enfant ?

Quel les recours possible pour faire face à une maman qui a bien piégé le papa.

Comment faire pour démontrer que mon enfant en bonne santé était dans les urgences monté en toute pièce par la maman ?

Est t-il indispensable de voir un avocat ?

Merci de vos réponses

Par **cocotte1003**, le **07/06/2018 à 05:35**

Bonjour, vous pouvez demander le rapport des urgences sur l'état de santé de votre fils. Non la maman doit vous donner l'enfant sur votre temps de garde sinon vous devez porter plainte. Envisager très sérieusement une médiation avant de voir un avocat, cordialement

Par **morobar**, le **07/06/2018 à 07:42**

Bonjour,

Pour le reste vous n'avez pas été piégé, mais victime de votre inconséquence ou imprévoyance.

On ne laisse pas tout seul un enfant malade chez soi, en attendant la venue hypothétique d'une assistante à l'heure des repas.

Je ne doute pas que vous ne soyez pas le seul à considérer qu'un enfant qui peut aller à l'école tout seul peut aussi se garder.

Mais avec le recul (je suis grand père depuis belle lurette) on juge autrement.